

Mise en œuvre de l'enseignement de l'histoire des arts



Bulletin officiel n° 32 du 28 août 2008
Organisation de l'enseignement de l'histoire des arts

L'enseignement de l'histoire des arts vise à :

- susciter la curiosité de l'élève, développer son désir d'apprendre, stimuler sa créativité, notamment en lien avec une pratique sensible,
- développer chez lui l'aptitude à voir et regarder, à entendre et écouter, observer, décrire et comprendre ;
- enrichir sa mémoire de quelques exemples diversifiés et précis d'œuvres constituant autant de repères historiques,
- mettre en évidence l'importance des arts dans l'histoire de la France et de l'Europe.

A partir du cycle 3, le volume horaire annuel consacré à l'enseignement de l'histoire des arts est de **20h**.

Cet enseignement s'appuie sur **3 piliers** :

Les périodes historiques	<p>Cycles 1 et 2 : l'enseignement se saisit de toutes les occasions d'aborder les œuvres d'art autour de quelques repères historiques. Les œuvres permettent éventuellement d'ouvrir, de prolonger ou d'éclairer les enseignements fondamentaux.</p> <p>Cycle 3 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - De la Préhistoire à l'Antiquité gallo-romaine - Le Moyen-âge - Les Temps modernes - Le 19^{ème} siècle - Le 20^{ème} siècle à nos jours
Les 6 domaines artistiques	<ul style="list-style-type: none"> - Les « arts de l'espace » : architecture, urbanisme, arts des jardins, paysage aménagé ... - Les « arts du langage » : littérature écrite et orale (roman, nouvelle, fable, légende, conte, mythe, poésie, théâtre, essai, etc.); inscriptions épigraphiques, calligraphies, typographies ... - Les « arts du quotidien » : arts appliqué, design, métiers d'art ; arts populaires ... - Les « arts du son » : musique vocale, musique instrumentale, musique de film et bruitage, technologie de création et de diffusion musicales ... - Les « arts du spectacle vivant » : théâtre, musique, danse, mime, arts du cirque, arts de la rue, marionnettes, art d'eaux ... - Les « arts du visuel » : arts plastiques (architecture, peinture, sculpture, dessin et arts graphiques, photographie, etc.) ; illustration, bande dessinée. <p>Cinéma, audiovisuel, vidéo, montages photographiques, dessins animés, et autres images. Arts numériques. Pocket films, Jeux vidéo, etc.</p>
La liste de référence du programme de l'Ecole primaire	<p>Les professeurs puisent librement dans cette liste qu'ils complètent éventuellement. Le choix des œuvres est laissé à leur appréciation.</p> <p>Cf p. 6 et 7 du BO + Liste d'exemples d'œuvres : http://media.education.gouv.fr/file/Programmes/59/4/HistoireArts_Liste_oeuvres_114594.pdf</p>

L'organisation :

Il s'agit de choisir :

Une piste d'étude : (thème, artiste, mouvement ...)

La période historique : (de la Préhistoire à nos jours)

Le ou les domaines artistiques : (jusqu'à 6)

La ou les œuvres :

Etudes des œuvres :

Cette étude peut être effectuée à partir d'une œuvre unique ou d'un ensemble d'œuvres défini par des critères communs (lieu, genre, auteur, mouvement...)

Analyse à partir de **4 critères** (au moins) :

- formes : catégories, types, genres, styles artistiques ; constituants, structure, composition...
- techniques : matériaux, matériels, outils, supports, instruments ; méthodes et techniques corporelles, gestuelles, instrumentales ...
- significations : message (émis, reçu, interprété) ; sens (usuel, général, particulier ; variations dans le temps et l'espace) ; code, signe (signifiant/signifié) ; réception, interprétation, décodage, décryptage ...
- usages : fonction, emploi ; catégories de destinataires et d'utilisateurs ; destination, utilisation, transformation, rejets, détournements ...

Les enseignants situent les œuvres dans leur contexte (historique, culturel, scientifique ...), les interrogent sous plusieurs angles, opèrent tous les prolongements pertinents et ouvrent au dialogue interdisciplinaire.

<http://www.gommeetgribouillages.fr>